

transporteur. Une quinzaine de points s'inscrivent dans la vallée de la Moselle entre Thionville et Sierck ainsi qu'au sud-sud-ouest de cette ville. Thionville avec 8 passages, Berg et Monneren avec 7, Sierck avec 5 émergent du lot mais restent bien en dessous de Cattenom avec 33 taxations. Les régions en amont de Metz ne sont représentées que par Gondreville, Toul et Épinal sur la Moselle, Nancy et Saint-Nicolas-de-Port, haut lieu du commerce lorrain⁴, sur la Meurthe. Des droits sont acquittés par des Rhénans originaires de Sankt Goar, Boppard, Andernach, Cologne et, à 6 reprises, de Coblenze. Ahrweiler, à l'ouest du fleuve, apparaît 11 fois. Quelques individus viennent encore des confins méridionaux de l'Eifel et de localités à l'est de la Sarre (Grimburg et Lemberg).

Les trois quarts des noms n'apparaissent qu'une seule fois au cours d'un même exercice (tableau XXXIV). Si l'on y ajoute ceux mentionnés à deux reprises, on obtient 86,3 à 97 % des imposés. Quelques transporteurs attestent une activité plus régulière: en 1425-26, 11 d'entre eux (soit 12,5 %) passent entre 3 et 5 fois. Un seul individu est taxé entre 6 et 10 fois en 1425-26 et en 1426-27. Ils sont deux en 1427-28. Il faut aussi tenir compte des opérations effectuées par des membres d'une même famille: les Lusschart de Trèves interviennent dans 32 chargements en quelque 40 mois⁵.

La moitié des taxations portent sur des bestiaux, tout spécialement des porcs. On sait que les progrès de l'élevage provoquèrent, du XIV^e siècle au milieu du XVI^e, une transformation profonde de toute l'économie européenne et que l'alimentation fit une place croissante à la viande⁶. Face à une demande urbaine en pleine expansion, la Lorraine pratique aux XV^e et XVI^e siècles un élevage "commercial et donc systématique". Des troupeaux de centaines de têtes sont taxés aux péages régionaux et alimentent un commerce d'exportation⁷.

Sans compter cinq passages de quantités non précisées ni calculables, on dénombre à Sierck 18 331 porcs en l'espace de 40 mois. L'année civile 1426 culmine avec près de 11 000 porcs. L'automne et l'hiver amènent les contingents les plus importants (graphique XIII). En 1425, 79,9 % de ces animaux - soit 2 739 unités - sont imposés entre début septembre et fin décembre. Si on y ajoute les passages de janvier à mars de l'année suivante, on atteint un total de 7 833 têtes⁸. En 1427, les mois de novembre et décembre fournissent 64,9 % de l'effectif annuel. À l'époque de la glandée, une transhumance vers les massifs de l'Eifel et du Hunsrück, faisant fi des frontières, expliquerait les taxations automnales. Celles fin décembre et au début de l'année porteraient sur des bêtes engraisées prêtes à l'abattage.

⁴ Pleine expansion de la ville au XIV^e siècle et dans la première moitié du XV^e: KAMMERER-SCHWEYER, Lorraine, p. 16.

⁵ Cf. *infra*, p. 59-61.

⁶ BAUTIER, Mutations agricoles, p. 2 et 26.

⁷ KAMMERER, Carrefour, p. 88. - Importance de l'élevage et du commerce des porcs dans le Verdunois dans la seconde moitié du XIV^e siècle et au XV^e (GIRARDOT, Droit, t. II, p. 546-548).

⁸ plus un passage d'un nombre non indiqué de porcs